

Une course contre la montre

Le réseau d'accueil étant sous pression, Fedasil doit rechercher de nouvelles places pour les demandeurs d'asile. La capacité va passer de 16.200 places (juillet) à plus de 36.000 d'ici fin 2015.

Alors qu'on parlait encore d'une baisse des demandes d'asile début 2015, notre pays a remarqué en juin une soudaine augmentation de celles-ci. Une série d'actions ont alors été prises pour que chaque personne arrivant dans notre pays reçoive un accueil.



De mai à juillet :

activation des places tampon

Début mai, Fedasil décide de mettre en service ses places tampon. Il s'agit de 2.000 places vides qui peuvent rapidement devenir opérationnelles, afin de réagir de manière flexible en cas d'afflux de réfugiés.

6 août : le Conseil des ministres décide d'ouvrir des casernes

Rapidement, les places tampon s'avèrent insuffisantes. En collaboration avec la Défense, Fedasil part à la recherche de casernes et de bâtiments vides pour accueillir les demandeurs d'asile. De nouveaux centres ouvrent leurs portes : Holsbeek, Woluwe-Saint-Pierre, Tournai, Sint-Niklaas, Houthalen-Helchteren, Vilvoorde, Bého, Barvaux. Une mesure qui crée pas moins de 2.500 places.

14 août : les unités mobiles de logement dans les centres d'accueil

Dans l'attente de l'ouverture des casernes, Fedasil doit également trouver d'autres solutions. Dans les centres d'accueil fédéraux, des unités mobiles de logement fournies par l'armée sont installées. De cette manière, 900 personnes supplémentaires peuvent être accueillies.

28 août : nouvelle extension du nombre de places

Fin août, le Conseil des ministres décide d'ouvrir 6.600 places d'accueil supplémentaires pour les demandeurs d'asile. Il s'agit de 3.000 places dans le réseau de Fedasil et de ses partenaires (caserne d'Elsborn, initiatives locales d'accueil des CPAS), 2.000 places via un marché public (prestataires externes) et 1.600 places d'accueil d'urgence via Médecins sans Frontières et la Croix-Rouge.

11 septembre : Francken demande 8.000 places supplémentaires

Avec 8.000 places supplémentaires, le réseau d'accueil de Fedasil et de ses partenaires comptera dans les 36.000 places d'ici fin 2015, soit plus du double de la capacité initiale, et ce en quelques mois de temps.

L'extension du réseau d'accueil va de pair avec la création de nombreux emplois chez Fedasil et ses partenaires. Fedasil a déjà publié 260 offres d'emploi depuis début juin, principalement pour des emplois temporaires dans les centres.

Plus d'info sur www.fedasil.be/jobs.

Quadrimestriel du centre
d'accueil de Florennes
Rue Henry de Rohan Chabot 120
5620 Florennes

contact

Barbara Willems
T 071 68 11 32
info.florennes@fedasil.be

mise en page: Fedasil
photo: Fedasil
imprimeur: Fedopress
e.r. Xavier Grosjean

octobre 2015 • LETTRE D'INFO • centre d'accueil de Florennes



Vous aimeriez recevoir notre lettre d'info en version électronique ?
Pour cela, inscrivez-vous via www.fedasil.be/florennes

fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Préface

Chers voisins,

Avec la crise des « migrants », de nouvelles structures d'accueil sont créées chaque semaine, et le centre d'accueil de Florennes a dû évoluer. Les places tampons du centre ont été activées, soit 60 places pour des familles et une dizaine de places destinées aux mineurs non accompagnés.

Des unités mobiles ont été montées par la Défense pour offrir 72 places supplémentaires, en lieu et place de notre terrain de football. Nous accueillons actuellement un peu plus de 400 personnes. C'est aussi l'occasion d'engager des nouveaux collaborateurs afin de gérer au mieux cette crise.

Par ailleurs, cette arrivée massive de demandeurs d'asile a provoqué un énorme élan de générosité. Vous avez été tellement nombreux à vous manifester que nous avons été amenés à devoir préciser les dons qui répondent le mieux à nos besoins : vêtements et chaussures pour hommes, jeux de société pour adultes, vélos... Il est extrêmement rassurant et enthousiasmant de constater qu'un tel élan est encore possible. Au nom des résidents et du personnel, je tenais à vous témoigner toute notre reconnaissance.

L'avenir nous dira probablement comment cette situation évoluera. Nous veillerons à vous informer en toute transparence de la manière dont le centre d'accueil s'adaptera pour y faire face.

Xavier Grosjean, Directeur

À quoi a droit un demandeur d'asile ?

Les demandeurs d'asile ont droit à l'aide matérielle pendant l'examen de leur demande d'asile. Cette aide consiste en des besoins de base : un endroit où dormir, des repas, des vêtements et un accès aux sanitaires. Fedasil organise cette aide matérielle dans les centres collectifs (de Fedasil, Rode Kruis et Croix-Rouge) ou dans les logements individuels gérés par des CPAS ou des ONG.

Les demandeurs d'asile ne reçoivent pas de soutien financier. Ils reçoivent par contre - en plus d'un toit, des repas et des soins de santé - 7,40 euros d'argent de poche par semaine (par adulte). Les résidents peuvent aussi re-

cevoir un peu d'argent en échange de services à la communauté (nettoyage, distribution de repas, etc.)

Les demandeurs d'asile ne peuvent pas travailler, sauf si après 6 mois de procédure ils n'ont pas encore reçu de décision quant à leur demande d'asile.



Qui sont les demandeurs d'asile ?

Fedasil et ses partenaires accueillent près de 22.000 demandeurs d'asile en Belgique. Principalement des personnes ayant fui les conflits en Irak, Syrie et Afghanistan.

Depuis mai 2015, la Belgique connaît une hausse importante des demandes d'asile, au même titre que d'autres pays européens. Les demandeurs d'asile viennent de pays en guerre, principalement d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan, mais aussi de Somalie. Ces quatre pays constituent plus de deux tiers du nombre total de demandes d'asile introduites ces derniers mois.



Près de 22.000 personnes accueillies

Pendant la durée de leur procédure d'asile, les demandeurs d'asile ont droit à l'accueil et à l'accompagnement dans une structure d'accueil de Fedasil ou d'un partenaire (Croix-Rouge, CPAS, etc). Actuellement, 22.000 demandeurs d'asile sont accueillis dans les centres collectifs et les logements individuels du réseau Fedasil. Au total, plus de 23.000 places sont disponibles. Afin de répondre à la hausse des arrivées, le gouverne-

ment fédéral a décidé d'augmenter cette capacité pour arriver temporairement à 36.000 places disponibles.

1 résident sur 3 est mineur d'âge

Fedasil accueille des familles et des personnes isolées. 50% des résidents sont des personnes en famille (parents et enfants), 38% sont des hommes isolés, 7% des femmes isolées et 5% des mineurs non accompagnés (Mena). Un tiers des résidents sont mineurs d'âge (en famille ou non accompagnés). Les Mena bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement spécifiques.

Et après l'accueil en centre ?

Les demandeurs d'asile restent en moyenne 6 mois dans le réseau d'accueil. S'ils reçoivent une réponse positive et qu'on leur reconnaît donc le statut de réfugié ou une autre forme de protection, ils peuvent rester en Belgique et recherchent leur propre habitation et travail. Les demandeurs d'asile qui ne sont pas reconnus comme réfugiés doivent quitter le pays. Dans ce cas, ils peuvent faire appel à Fedasil pour un retour volontaire dans leur pays d'origine.

Plus d'info sur www.fedasil.be ou www.cgpa.be

Télex

À tous ceux qui se sont décarcassés pour nous donner un coup de main, organiser des collectes de vêtements, faire le suivi des colis, passer le message à leur voisin et faire en sorte qu'une grande solidarité se mette en place : MERCI, MERCI, MERCI ! Vous n' imaginez pas comme cela réchauffe les cœurs et redonne du courage aux gens qui travaillent au quotidien dans le centre.

Recherchons vélos

Attention : à ce jour, nous n'avons plus besoin de dons de vêtements.

Nous sommes par contre toujours en demande de vélos, en bon ou mauvais état (nous pouvons récupérer les pièces sur ceux en moins bon état).

Vous pouvez déposer les vélos au centre 24h/24, 7j/7, ou nous appeler s'il ne vous est pas possible de vous déplacer.

Contact :

Service Animation
David Istace
T 071/66 20 04

Agenda des activités

À partir du mercredi 07/10 : Ateliers ludiques ouverts à tous les enfants

En collaboration avec l'AMO Jeunes 2000, un atelier ouvert à tous les enfants de l'entité se tiendra chaque mercredi après-midi (de 15h30 à 17h). Détails pratiques auprès d'Isabelle Devaux.

Sa 17/10 : Place aux enfants

Des groupes d'enfants entre 8 et 12 ans sont venus découvrir le centre. Ils sont partis à la découverte de 3 activités dans l'entité et ont appris entre autres que notre bien-être dépend souvent d'autres personnes. Le thème de cette année 2015 était 'Ma commune, un trésor'.

Me 09/12 après-midi : Saint Nicolas sera parmi nous

C'est la tradition, chaque année Saint Nicolas nous rend visite. Cette année encore, il sera accompagné d'un ami magicien. Nous attendons vos bambins pour cette après-midi festive !

A partir de 14h à la salle des fêtes du centre.

Plus tard en décembre... Un gouter de Noël est prévu !

La date reste à confirmer. Les infos paraîtront prochainement dans Le Florennes.

Contact et info :
Isabelle Devaux
T 071/68 11 41